

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE**

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

01 07 22

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900366-20220707-D22_068-DE

L'an 2022, le 7 juillet à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. BLARET Jean, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. LEMMEN Félix, M. LESCUT Franck.

Représentés par procuration : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. ROUSSELLE Jacky), Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire (par M. SEGUIN Sébastien), Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, (par M. LEFEVRE Christian), M. HANCHART Gilles (par M. VION Bruno), Mme COLNOT Christine (par M. BLARET Jean), M. BOURGE Jimmy (par M. BOUDJEMA Benoit), M. PEROT Loïc (par Mme HUBIERE Anne-Lise), Mme CATTELOT Anne-Laure (par LEFEVRE Christian), Mme ARIOUA Mélissa (par M. VION Bruno), M. GUERTZMANN Gérard (par M. BOUDJEMA Benoit), Mme LEMAIRE Christiane (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LE FUR Philippe (par M. SEGUIN Sébastien).

Absents excusés : M. FORGEZ Pascal, Mme MENET Cathy.

OBJET : Vente de véhicule Renault Trafic

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le véhicule Renault Trafic, type Minibus, acquis par la collectivité en 2015 au prix de 6 000€ TTC, peut être vendu.

Il nous a été proposé sur le site internet des ventes aux enchères "Agora store" une offre à 9 312,00€ pour la vente.

Une délibération du conseil municipal est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à céder le véhicule, signer tous les documents relatifs à la vente et réaliser les ajustements budgétaires comme suit :

Imputations	Ouvrir	Réduire
R I 024 024 OPFI Produits des cessions d'immobilisations	+9 312€	
D I 21 2188 OP 499 Autres immobilisations corporelles	+9 312€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire